

CENTRE SOCIAL
DE LA SAUVEGARDE

**RAPPORT
ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE
DE L'ANNÉE
2023**

**RAPPORT FINANCIER
ANNEXE**

RAPPORT FINANCIER

INTRODUCTION	1
1. FAITS SIGNIFICATIFS, REGLES ET METHODES COMPTABLES	2
1.1. Faits significatifs	2
1.2. Règles et méthodes comptables	2
2. NOTES SUR LE BILAN	4
2.1. Les immobilisations	4
2.2. Les charges à payer	4
2.3. Les charges constatées d'avance	5
2.4. Les créances et les dettes	6
2.5. Les fonds propres	7
2.6. Les subventions d'investissement	7
2.7. Les provisions	8
2.8. Les produits à recevoir	8
2.9. Les produits constatés d'avance	9
3. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	9
3.1. Le comparatif des résultats	9
3.2. Les subventions d'exploitation et prestations de services CAF du Rhône	10
3.3. Transfert de Charges	14
3.4. Le résultat exceptionnel	14
3.5. Les cotisations	15
3.6. Les charges supplétives : état des mises à disposition	15
4. AUTRES INFORMATIONS	15
4.1. Le fonds de roulement	15
4.2. L'effectif moyen	16
4.3. Fiscalité	16
4.4. Honoraires Commissaire aux comptes	16
4.5. Rémunération des dirigeants	16

RAPPORT FINANCIER

INTRODUCTION

Ces comptes concernent une association conforme à la loi du 1er juillet 1901.

Objet social :

Le CSS a pour objet de participer au développement local par la gestion de services sociaux, éducatifs et culturels répondant aux besoins des habitants. Il y contribue en aidant à l'émergence des initiatives des habitants, en particulier des publics prioritaires dans son action.

Description de la nature des activités :

- Crèche petite enfance
- Accueil de loisirs enfance / jeunesse
- Activités adultes
- Activités familiales
- Accès aux droits
- Actions au développement durable
- Actions sociales
- Accompagnement aux associations.

Description des moyens mis en œuvre :

- Un projet social validé par la CAF
- Moyens humains : une équipe de salariés et de bénévoles
- Moyens matériels : un bâtiment mis à disposition par la Ville de Lyon, des jardins
- Moyens financiers : subventions publiques et participations usagers

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

RAPPORT FINANCIER

1. FAITS SIGNIFICATIFS, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1.1. Faits significatifs

Concernant l'année comptable 2023 nous notons un résultat à l'équilibre, légèrement excédentaire. La masse salariale est en augmentation mais en lien avec des subventions en hausses.

Une provision pour risque a été constituée pour 13 744.81 euros suite à un contrôle EAJE de la part de CAF lié à l'année 2022.

Concernant les charges qui ont eu un impact important sur l'année nous pouvons noter l'achat de la Caravane (financée par une subvention exploitation), le financement de la création et de l'impressions du projet social / projet jeunes / projet familles, la réparation du mini bus, la réparation de la mare.

Concernant les produits nous avons obtenu une subvention d'ALLIES lié au projet halle agri culturelle et l'accréditation du financement d'un poste adulte relais par l'état.

1.2. Règles et méthodes comptables

PRINCIPES ET CONVENTIONS GENERALES

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborées et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général et en conformité avec le plan comptable CAF en respectant ces principes :

- Image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- Régularité, sincérité des comptes,
- Prudence,
- Permanence des méthodes.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments de l'actif est la méthode des coûts historiques.

RAPPORT FINANCIER

Immobilisations

Durée et mode usuels d'amortissement (correspond généralement à la durée d'utilisation du bien)		
Immobilisations	Durée	Mode
<i>Matériel et outillage</i>	<i>5 à 10 ans</i>	<i>Linéaire</i>
<i>Installations générales, agencements divers</i>	<i>10</i>	<i>Linéaire</i>
<i>Matériel d'activités</i>	<i>5 à 10 ans</i>	<i>Linéaire</i>
<i>Matériel de transport</i>	<i>5 ans</i>	<i>Linéaire</i>
<i>Matériel de bureau</i>	<i>3 à 10 ans</i>	<i>Linéaire</i>
<i>Matériel informatique</i>	<i>3 ans</i>	<i>Linéaire</i>
<i>Mobilier</i>	<i>10 ans</i>	<i>Linéaire</i>

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires, et frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Elles font l'objet d'une analyse individuelle du risque de non-recouvrement et sont dépréciées par voie de provision pour en tenir compte.

Contributions volontaires en nature

Elles sont valorisées à partir des documents transmis par la Ville de Lyon.

Elles correspondent à des salaires et charges de personnel mis à disposition, des valeurs locatives pour les locaux et des frais réels pour les autres dépenses.

PERMENANCE DES METHODES

Les méthodes des évaluations retenus pour cet exercice non pas été modifiés par rapport à l'exercice précédent

RAPPORT FINANCIER

2. NOTES SUR LE BILAN

2.1 Les immobilisations

Tableau des immobilisations				
	Début d'exercice	Acquisitions	Diminutions	Fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	11 328			11 328
Immobilisations corporelles	213 234	23 960		237 194
Immobilisations financières	10 000			10 000
TOTAL	234 562	23 960		258 522

Le Centre Social a toujours un prêt de 10 000 € à la Fédération des Centres Sociaux pour les structures en difficultés.

Tableau des amortissements				
	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	10 954	374		11 328
Immobilisations corporelles	111 126	28 505		139 631
TOTAL	122 080	28 879		150 959

2.2 Les charges à payer

Les charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 300
Dettes fiscales et sociales	103 990
Autres dettes	
TOTAL	111 290

RAPPORT FINANCIER

2.3 Les charges constatées d'avance

Il s'agit de charges comptabilisées dans l'exercice N alors qu'elles concernent l'exercice N+1.

	N	N-1
Charges constatées d'avance		
Grenke	202	
Adobe reader		578
<u>Delata sécurité</u>	625	403
TOTAL	827	981

RAPPORT FINANCIER

2.4 Les créances et les dettes

Etat des échéances des créances et des dettes				
	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an	Échéances à plus de 5 ans
CREANCES				
Créances de l'actif immobilisé :				
Prêts Fédéraion des CS	10 000	10 000		
Dépôts et cautionnement				
Créances de l'actif circulant :				
Créances usagers	22 800	17 661	5 139	
Créances financeurs :				
-Etat	25 120	25 120		
-Asso Alliés	24 000	24 000		
-CARSAT	4 200	4 200		
-URACS	23 360	23 360		
- FONJEP	3 554	3 554		
- MSA	66	66		
- Métropole	2 400	2 400		
- CAF	146 790	146 790		
Uniformation	13 697	13 697		
Charge contestée d'avance	827	827		
Autres créances	1 437	1 437		
TOTAL	278 251	273 112	5 139	0
DETTES				
Dettes financières				
Emprunts auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Autres dettes :				
Dettes fournisseurs	22 867	22 867		
Dettes fiscales et sociales	148 676	148 676		
Autres dettes	5 293	5 293		
Produits contate d'avance	120 563	120 563		
TOTAL	297 399	297 399	0	0

Les « autres dettes » comprennent essentiellement 4014.92 € indemnités de la sécurité et 1 131.35 € de subvention FIL pour le Conseil Citoyen.

RAPPORT

2.5 Les fonds propres

Tableau de variation des fonds propres					
Libellé	Solde au début de l'exercice	Affectation résultat	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
- Trésorerie	100 000				100 000
- Autres réserves	25 000				25 000
Report à nouveau	440 727	15 517			456 244
Excédent ou déficit de l'exercice	15 517	-15 517	7 243		7 243
Situation nette	581 243		7 243		588 486
Subventions d'investissement	11 426		8 036	4 452	15 009
Provisions réglementées					
TOTAL	592 669		15 279	4 452	603 496

2.6 Les subventions d'investissement

Subventions d'investissement				
Libellés	Solde à l'ouverture de l'exercice	Augmentation exercice	Diminution exercice	Solde à la clôture de l'exercice
Subventions d'investissement				
- CAF	17 475	8 036		25 511
- Autres (CARSAT)	1 500			1 500
Sous-total	18 975	8 036		27 011
Quotes-parts virées au résultat				
- CAF	7 549	4 452		12 002
- Autres (CARSAT)				
Sous-total	7 549	4 452		12002
TOTAL	26 524	12 488		39 013

RAPPORT FINANCIER

2.7 Les provisions

Tableau des provisions				
	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions pour risques et charges :				
- Provision pour risques contrôle CAF PSU		13 745		13 745
- Provision retraite	47 523	11 762		59 285
Provisions pour dépréciation des comptes de tiers :				
- Comptes d'usagers	2 073	3 066		5 139
- Autres tiers				
- ...				
TOTAL	49 597	28 573		78 170

2.8 Les produits à recevoir

Les produits à recevoir	Montant
Autres créances	243 363
TOTAL	243 363

RAPPORT FINANCIER

2.9 Les produits constatés d'avance

	2023	2022
Produits constatés d'avance		
Etat conseiller numérique	39111	5333
Etat jardin		9947
Etat FDVA formation Bénévoles	4500	
Ville LAP	7200	7200
Ville animation Sauvegarde		
Ville CEL	1 800	
Ville CLAS	3 300	5 100
Caisse des Ecoles		1 890
CAF CLAS	8 079	7 944
URACS	15 573	
Asso Alliés	37 500	
Carsat	3 500	
Total	120 563	37 414

3 NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Le compte de résultat est une synthèse des comptes de gestion. Il permet donc d'analyser la formation du résultat comptable obtenu au bilan.

3.1 Le comparatif des résultats

Exercice	N	N-1	N-2
Résultat d'exploitation	-1 781	8 870	69 161
Résultat financier	8 287	1 719	1 985
Résultat exceptionnel	2 085	5 060	2 493
Impôts sur placements	-1 348	-132	-272
Excédent ou déficit	7 243	15 517	73 368

RAPPORT FINANCIER

3.2 Les subventions d'exploitation et prestations de services CAF du Rhône

Tableau des subventions d'exploitation par nature et des prestations de services

Libellés	Montant comptabilisé en N	Montant comptabilisé en N-1	Variation	
			Montant	%
Subventions de fonctionnement :				
- versées par la ville	430 445	427 644	2 801	0.66%
- versées par la CAF	86 614	87 676	-1 062	-1.21%
Sous total	517 059	515 320	1 739	0.34%
Subventions affectées à un projet :			0	0.00%
- versées par l'Etat	74 304	84 953	-10 649	-12.53%
- versées par la région	0	0	0	0.00%
- versées par la métropole	26 000	21 000	5 000	23.81%
- versées par la ville	29 340	25 860	3 480	13.46%
- versées par la CAF	24 269	28 857	-4 589	-15.90%
- versées par d'autres organismes (15 229	3 554	11 676	328.58%
Sous total	169 142	164 223	4 919	3.00%
Subventions non affectées :				
- versées par l'Etat			0	
- versées par la région			0	
- versées par la métropole	12 000	12 000	0	0.00%
- versées par la ville			0	0.00%
- versées par la CAF			0	0.00%
- versées par d'autres organismes (0	0	0.00%
Sous total	12 000	12 000	0	0.00%
TOTAL (I)	698 201	691 543	6 658	0.96%
Prestations CAF :			0	0.00%
- Animation globale	73 694	70 785	2 909	4.11%
- Animation collective famille	24 655	23 682	973	4.11%
- CLAS	12 767	13 024	-258	-1.98%
- ALSH - ALAE	43 677	41 707	1 970	4.72%
- PS Jeune	20 730	20 605	125	0.61%
-PS EAJE	199 048	186 734	12 314	6.59%
- CAF mesure d'accompagnement	255	0	255	0.00%
- Bonus Mixité	16 000	16 000	0	0.00%
- Bonus inclusion handicap	5 191	13 780	-8 589	-62.33%
- Bonus territoire CTG	49 010	48 916	94	0.19%
- Régularisation PS N-1	2 329	681	1 649	242.18%
TOTAL (II)	447 356	435 914	11 443	2.63%
TOTAL GENERAL (I)+(II)	1 145 557	1 127 456	18 101	1.61%

Annexe aux comptes annuels - Centre Social Sauvegarde - 2023

RAPPORT FINANCIER

Tableau des subventions d'exploitation et PS par financeur				
Libellés	Montant comptabilisé en N	Montant comptabilisé en N-1	Variation	
			Montant	%
Subventions de l'Etat				
- affectées à un projet	74 304	84 953	-10 648	-12,53%
- non affectée				
Sous total	74 304	84 953	-10 648	-12,53%
Subventions de la région				
- affectées à un projet				
- non affectée				
Sous total	0	0	0	0,00%
Subventions de la Métropole				
- affectées à un projet	26 000	21 000	5 000	23,81%
- non affectée	12 000	12 000	0	0,00%
Sous total	38 000	33 000	5 000	23,81%
Subventions de la ville				
- affectées à un projet	430	427 644	2 801	0,66%
- non affectée	445	25 860	3 480	13,46%
	29 340			
Sous total	459 785	453 504	6 281	14,11%
Subventions de la CAF				
- affectées à un projet	397 675	393 986	3 690	0,94%
- non affectée	160 563	158 461	2 102	1,33%
Sous total	558 238	552 447	5 792	2,26%
Autres financeurs (CARSAT ET FONJEP)				
- affectées à un projet	15 229	3 554	11 676	328,58%
- non affectée			0	
Sous total	15 229	3 554	11 676	328,58%
TOTAL	1 145 557	1 127 456	18 101	1,61%

RAPPORT FINANCIER

1- *L'Etat :*

Dans le cadre de l'engagement de l'Etat dans le domaine environnemental et la transition écologique une subvention de 32 000 € accordée de 2021 à 2023.

Il est à noter un accompagnement financier sur la prise en charge du recrutement du conseiller numérique de 44 000 € sur 18 mois.

De plus, une subvention de 7 000 € a été accordée au CSS pour l'animation estivale du territoire.

Concernant la CGET et la politique de la ville, le centre social continue d'obtenir 10 000 € pour les ASL, 18 000 € et 4500 € pour la lutte contre la pauvreté.

2- *La Métropole :*

Ce financeur a maintenu la subvention de fonctionnement de 12 000 € ; la Petite Enfance de 5 000 € pour soutenir l'action d'enfant porteur d'handicap. Concernant les actions estivales, la métropole a accordé 7 000 € ' quartier de l'été ' et 5000 € 'Anim. Sauvegarde' ce qui a permis de financer les jeudis de l'été, ainsi deux subventions de 3 000 € pour l'action jardin et 6 000€ pour la promotion du sport féminin

3- *Ville de Lyon :*

Dans le cadre du PEDT, le centre a obtenu 5 100 € pour les groupes d'accompagnements scolaires lycéens et primaire.

5 500€ pour l'action CLAS primaire et lycéen

3 000€ pour l'action contrat d'Education Local (CEL) « AnimSauvegarde ».

Le secteur jeunesse a obtenu 4 100 € de subvention VVV :

500 € pour le séjour d'hiver.

1 500 € pour le séjour d'été.

600 € pour l'action passeur d'image

1 500 € séjour familles

Pour le projet de réussite éducative pour des jeunes de maternelle de l'école des Géraniums.

La Caisse des Ecoles 1890€

La Ville 850€.

Les jardins partagés 2 000 €

L'attribution des LAP Bleuets et Géraniums a permis aussi d'obtenir une subvention de 12 000 € pour cette année.

RAPPORT FINANCIER

4- CAF :

Pour un meilleur lecteur de l'évolution de la prestation CAF (PS), nous présentons le tableau suivant sans les régularisations PS N-1 :

Intitulé	Réalisé du 01.01.23 au 31.12.23 (1)	Réalisé du 01.01.22 au 31.12.22 (2)	Ecart	Evolution de (1) par rapport à (2)
Prestations de service unique PSU EAJ	199047.55	186733.53	12314.02	6.59
Prestations de service ordinaire PSO A	43677.32	41706.87	1970.45	4.72
Prestations de service CLAS	12766.78	13024.31	-257.53	-1.98
PS Jeunes	20729.85	20605.00	124.85	0.61
PS ACF	24655.20	23682.00	973.20	4.11
PS animation globale	73694.00	70785.00	2909.00	4.11
caf mesure d'accompagnement	255.00	0.00	255.00	0.00
Bonis mixité sociale	16000.00	16000.00	0.00	0.00
Bonus inclusion handicap	5191.19	13779.85	-8588.66	-62.33
Bonus territoires CTG	49010.28	48916.34	93.94	0.19
Subvention de fonctionnement	86614.00	87676.00	-1062.00	-1.21
Autre subvention de fonctionnement	0.00	5000.00	-5000.00	-100.00
subvention VFS	9268.50	9857.00	-588.50	-4.25
Subvention REEAP	4000.00	4000.00	0.00	100.00
Subvention fonds publics et territoires	11000.00	10000.00	1000.00	10.00
Total général	558238.89	552446.60	5792.29	1.05

RAPPORT FINANCIER

3.3 Transfert de charges

Transfert de Charges	2023	2022
MISE A DISPOSITION SALARIE PRJOT	4 963	2 190
PARTENARIAT AVEC CS DUCHERE		
CPAM IJ SS ET PREVOYANCE	5 610	6 332
SUBROGES		
Transfert avantage Mutuelle	275	192
MAIF INDEMNITE SINISTRE	5 044	728
REMBOURSEMENT FORMATION	63 515	10 256
DIVERS	400	
	79 806	19 698

3.4 Le résultat exceptionnel

Composantes du résultat exceptionnel	2023	2022
Charges		
-Régularisation subvention Métropole	546	
-Factures 2021-2022	3 175	
-Divers	507	414
Sous Total	4 229	414
Produits		
- solde usagers	379	919
- Chèque plus d'un an	379	544
-Régularisation fournisseurs	1 102	
-Divers	2	122
-Quôte part de subvention	4 452	3 889
Sous Total	6 314	5 474
Total	2 085	5 060

RAPPORT FINANCIER

3.5 Les cotisations

Les cotisations inscrites en compte de résultat sont sans contrepartie car elles permettent uniquement d'être adhérent de l'association et de participer à l'Assemblée Générale.

Les cotisations sont comptabilisées en comptabilité d'engagement, lors de l'appel de cotisation.

3.6 Les charges supplémentives : état des mises à disposition

Mises à disposition	N	N-1
Personnel		
Locaux	111 459	111 459
Frais de fonctionnement	42 669	42 669
Assurances et entretien	16 043	16 043
TOTAL	170 171	170 171

La Ville de Lyon n'a pas communiqué les données de 2023. Les montants notifiés de 2022 ont été comptabilisés en accord avec les financeurs.

4 AUTRES INFORMATIONS

4.1 Le fond de roulement

Il est destiné à couvrir les besoins permanents en provenance de l'activité.

	N	N-1	Variation	
			Montant	%
Fonds propres (A)	603 496	592 669		
Actif immobilisé (B)	107 563	112 481		
Fonds de roulement (A-B)	495 933	480 188	15 745	3.28%

RAPPORT FINANCIER

4.3 L'effectif moyen

L'effectif moyen temps plein à la clôture de l'exercice est de 23 personnes.

4.4 Fiscalité

L'association tient compte de l'instruction du 15 septembre 1998, ce qui entraîne qu'elle n'est pas soumise à fiscalité.

Elle est soumise à l'impôt sur les sociétés sur la partie assujettie de ses produits financiers.

4.5 Honoraires Commissaire aux comptes

Le montons total des honoraires du commissaire aux comptes figurant sur le compte du résultat de l'exercice s'élevé à 6 060 €

4.6 Rémunération des dirigeants

La rémunération des organes de direction cadre n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à mentionner une rémunération individuelle.